



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget : services du Trésor

Question écrite n° 16946

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les fermetures annoncées de trésoreries dans le Gard. Ces fermetures menacent le service public, dont la fonction première est de fournir un service de proximité aux citoyens. De plus, il permet d'offrir à chacun une égalité de traitement et participe au développement des territoires, notamment en milieu rural. Enfin, la charge de travail de ces trésoreries a été accentuée avec l'émergence des communautés de communes. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en ce qui concerne l'avenir des trésoreries.

Texte de la réponse

Le réseau du Trésor public s'adapte en permanence aux besoins de ses usagers et partenaires ainsi qu'aux évolutions de son environnement de façon à garantir et même enrichir son offre de services. Dans ce cadre, l'objectif est d'offrir la meilleure forme d'organisation territoriale, en s'adaptant aux réalités géographiques, économiques et humaines qui ne sont pas identiques sur tout le territoire, en discutant avec les acteurs concernés et en réfléchissant avec pragmatisme à de nouvelles formes de présence. Plus particulièrement, le trésorier-payeur général du Gard a engagé une réflexion sur l'organisation optimale des services du Trésor public dans son département, en concertation avec les partenaires locaux et dans un souci d'amélioration de la qualité des services rendus aux élus et aux usagers. En tout état de cause, les opérations éventuelles de fermeture de trésoreries feront l'objet d'une concertation et d'un accompagnement, tant vis-à-vis des partenaires locaux que des personnels concernés. La direction locale continuera à envisager le dispositif le plus adapté à la situation locale.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16946

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 2003, page 3091

Réponse publiée le : 23 juin 2003, page 5000